

**Certificat d'examen de type
n° F-06-C-1201 du 12 septembre 2006**

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D011152-D15

**Ensembles de mesurage HAAR FRANCE
types PRECIMA 800 EL et PRECIMA 800 M**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté Economique Européenne au contrôle des compteurs liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

ALFONS HAAR MASCHINENBAU GmbH & Co
FANGDIECKSTR. 67 – 22547 HAMBURG (Allemagne)

DEMANDEUR :

Société HAAR FRANCE – 13, rue René Cassin – 95220 HERBLAY

OBJET :

Le présent certificat renouvelle et complète la décision d'approbation de modèle n° 98.00.462.003.1 du 29 mai 1998⁽¹⁾ relative aux ensembles de mesurage HAAR FRANCE modèles PRECIMA 800 EL et PRECIMA 800 M.

CARACTERISTIQUES :

Les ensembles de mesurage HAAR FRANCE types PRECIMA 800 EL et PRECIMA 800 M faisant l'objet du présent certificat diffèrent du type approuvé par la décision précitée par :

- l'ajout de conditions supplémentaires dans les conditions particulières d'installation.

Les ensembles de mesurage HAAR FRANCE types PRECIMA 800 EL et PRECIMA 800 M servent à mesurer les hydrocarbures et les huiles d'une viscosité supérieure à 1 mPA.s et inférieure à 500 mPA.s. Ils sont installés sur des camions-citernes ou inclus dans des postes fixes industriels.

Les ensembles de mesurage HAAR FRANCE types PRECIMA 800 EL et PRECIMA 800 M, dont le plan d'installation est conforme au schéma S4 de l'arrêté du 10 juin 1983 relatif aux ensembles de mesurage à compteur volumétrique de liquides autres que l'eau à l'exclusion de la possibilité de

livraison par gravité avec compteur, sont constitués essentiellement des éléments suivants :

- une pompe volumétrique à palettes avec bipse pneumatic réglable et de débit adapté au maximal de l'ensemble de mesurage,
- un séparateur de gaz HAAR modèle PEEE,
- pour le type PRECIMA 800 EL, d'un compteur volumétrique HAAR à indicateur électronique type CEHF-800 H approuvé par la décision d'approbation de modèle n° 97.00.422.006.1 du 24 avril 1997⁽²⁾ et renouvelée par le certificat d'examen de type n° F-06-C-1202 du 12 septembre 2006,
- pour le type PRECIMA 800 M, d'un compteur volumétrique HAAR à indicateur mécanique modèle CMHF.MKA.800.A1 approuvé par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° D 96.5.243.42 du 9 avril 1996 et 15 janvier 1997, et renouvelé par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle du 24 avril 2006.

Les caractéristiques métrologiques des ensembles de mesurage HAAR FRANCE sont les suivantes :

Type	PRECIMA 800 EL		PRECIMA 800 M
Débit maximal (m ³ /h)	de 48 à 30 suivant la viscosité du liquide mesuré		de 48 à 30 suivant la viscosité du liquide mesuré
Débit minimal (m ³ /h)	3,6		3,6
Pression maximale en (bar)	8		8
Pression minimale en (bar)	0,3		0,3
Portée maximale du dispositif indicateur (L)	999 999		999 999
Echelon d'indication (L)	0,1	1	1
Echelon de graduation (L)			0,1
Livraison minimale (L)	100	200	200

CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSTRUCTION :

Les ensembles de mesurage, objets du présent certificat, peuvent comporter une vanne à deux voies de sortie permettant d'effectuer des livraisons soit par flexible plein, soit par flexible vide. Dans le cas d'une livraison par flexible plein ou flexible vide, le débit maximum de l'installation doit être limité à celui défini ci-dessus par les caractéristiques métrologiques de l'ensemble de mesurage du présent certificat. Cette vanne doit être construite de manière à interdire toute communication simultanée des trois orifices, en outre le changement de voie de livraison doit être impossible pendant une opération de mesurage et tout changement de voie entraîne l'impossibilité de poursuivre la livraison en cours et rend obligatoire la remise à zéro préalable à toute nouvelle distribution.

SCELLEMENTS :

Le plan de scellement des ensembles de mesurage HAAR FRANCE types PRECIMA 800 EL et PRECIMA 800 M est donné en annexe du présent certificat.

CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION :

La livraison minimale peut être majorée en fonction des valeurs de gonflement du ou des flexibles pleins équipant l'ensemble de mesurage.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les plaques d'identification des ensembles de mesurage HAAR FRANCE types PRECIMA 800 EL et PRECIMA 800 M concernées par le présent certificat doivent porter le numéro et la date figurant dans le titre du présent certificat.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Les conditions particulières d'utilisation et, le cas échéant, de construction de l'ensemble de mesurage doivent être vérifiées. Les conditions particulières de vérification du dispositif calculateur-indicateur électronique HAAR, type ELZ, et de l'ensemble de mesurage doivent être réalisées conformément aux décisions d'approbation de modèles n° 95.00.510.002.1 du 06 juillet 1995⁽³⁾ et n° 98.00.510.016.1 du 15 décembre 1998⁽⁴⁾ renouvelées et complétées par le certificat d'examen de type n° F-05-C-0932 du 09 juin 2005.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/D011152-D15 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXE :

Notice descriptive

Plan de scellements et schémas A, B, C, D et E

Plaque d'identification

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

(1) Revue de métrologie : septembre 1998, page 459.

(2) Revue de métrologie : juillet 1997, page 277.

(3) Revue de métrologie : juillet 1995, page 712.

(4) Revue de métrologie : mars-avril 1999, page 950.

Annexe 1 au certificat d'examen de type n° F-06-C-1201 du 12 septembre 2006

Ensembles de mesurage HAAR FRANCE types PRECIMA 800 EL et PRECIMA 800 M

NOTICE DESCRIPTIVE

1- DESCRIPTION

Le séparateur de gaz HAAR modèle PEEE est composé d'un détecteur optique de gaz et d'un réservoir.

Le détecteur de gaz est vissé à l'entrée du réservoir de gaz. Il se compose d'un émetteur à système infrarouge qui repère le niveau d'air et de deux récepteurs qui détectent la présence de bulles de gaz.

La partie supérieure du réservoir collecte le produit dégazé. Elle est composée d'un filtre et deux viseurs. L'un, en point haut, d'un diamètre de 50 mm, sert à contrôler le niveau de détection d'air. L'autre, d'un diamètre de 60 mm, situé à l'entrée du compteur, sert à visualiser le liquide.

Le boîtier électronique de commande reçoit des informations du détecteur de gaz. Il commande l'ouverture et la fermeture du clapet d'évacuation d'air. Il commande aussi la mise en marche et l'arrêt du compteur.

Selon la configuration de distribution, des vannes directionnelles sont installées suivant les schémas A, B, C, D et E. Elles sont commandées par des électrovannes pilotées.

Un dispositif à commande manuelle permet de distribuer de l'air sur la vanne directionnelle choisie. En cas de changement de position pendant la distribution, la livraison s'interrompt et ne peut continuer qu'après une remise à zéro.

- L flexible plein
- V1 flexible plein n°1
- V2 flexible plein n°2
- V3 flexible plein n°3
- U distribution non mesurée

2- FONCTIONNEMENT

Lors de la mise sous tension de l'ensemble de mesurage, le détecteur de gaz contrôle le niveau du produit présent à l'intérieur du séparateur de gaz. Le dispositif de commande pilote l'ouverture du clapet d'évacuation d'air.

L'évacuation de l'air n'est réalisable que si l'ensemble de mesurage est sous une pression minimale de 0,3 bar.

Lorsque le séparateur est entièrement rempli de liquide, le dispositif de commande de pilote la fermeture du clapet d'évacuation d'air et autorise la livraison.

En cas de rupture de stock, le détecteur de gaz informe le dispositif de commande interrompt la livraison et enclenche l'évacuation de l'air.

3- SCELLEMENTS

Les ensembles de mesure HAAR types PRECIMA 800 EL et PRECIMA 800 M sont protégés par les scellements suivants (voir schémas) :

Em1 : Interdit le démontage de la tête pneumatique de la vanne L ou V3,

Em2 : Interdit le démontage de la vanne directionnelle V2,

Em3 : Interdit le démontage du mesureur,

Em4 : Protège l'émetteur d'impulsion du compteur,

Em5 : Interdit le démontage de la tête pneumatique de la vanne V1,

Em6 : Interdit le démontage de la tête pneumatique de la vanne V2,

Em7 : Interdit le démontage de la vanne directionnelle V1,

Em8 : Interdit le démontage du détecteur de gaz,

Em9 : Interdit le démontage de la vanne directionnelle L et V3,

Em10 : Protège le dispositif de commande,

Em11 : Interdit le démontage de la plaque d'identification de l'ensemble de mesure,

Em12 : Protège l'indicateur électronique ELZ.

Ensembles de mesurage HAAR FRANCE types PRECIMA 800 EL et PRECIMA 800 M

PLAN DE SCELLEMENTS et SCHEMA A, B, C, D et E

Schéma A

Configuration de livraison : V1 U

V1 : Flexible plein N°1
U : Livraison non mesurée

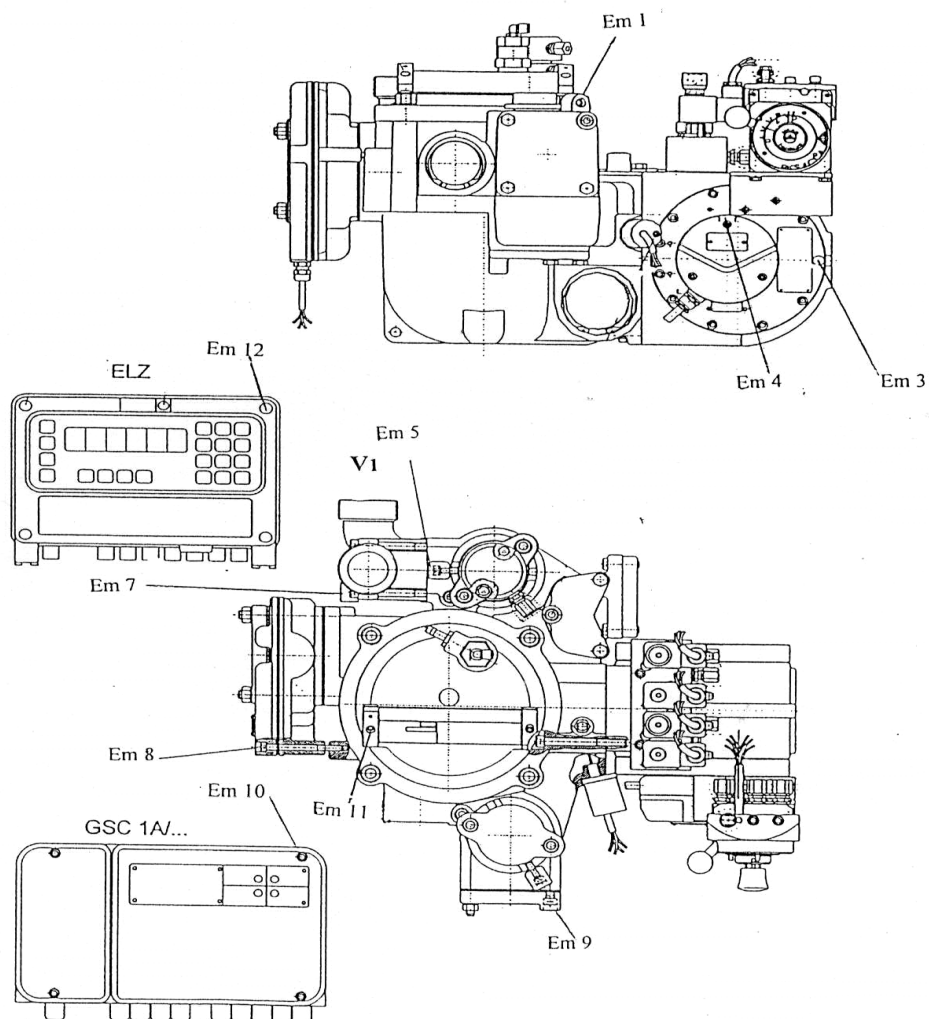


Schéma B

Configuration de livraison : V1 L U

V1 : Flexible plein N°1
 L : Flexible vide
 U : Livraison non mesurée

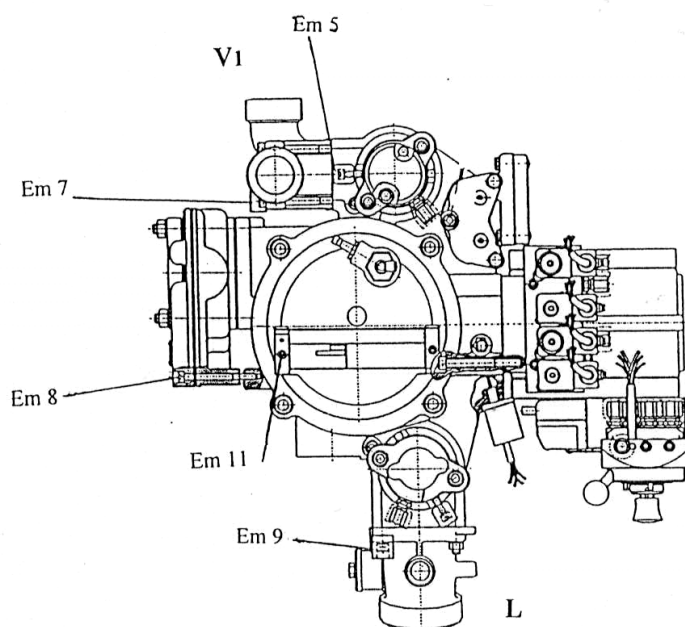


Schéma C

Configuration de livraison : V1 V2 L U

V1 : Flexible plein N°1
 V2 : Flexible plein N°2
 L : Flexible vide
 U : Livraison non mesurée

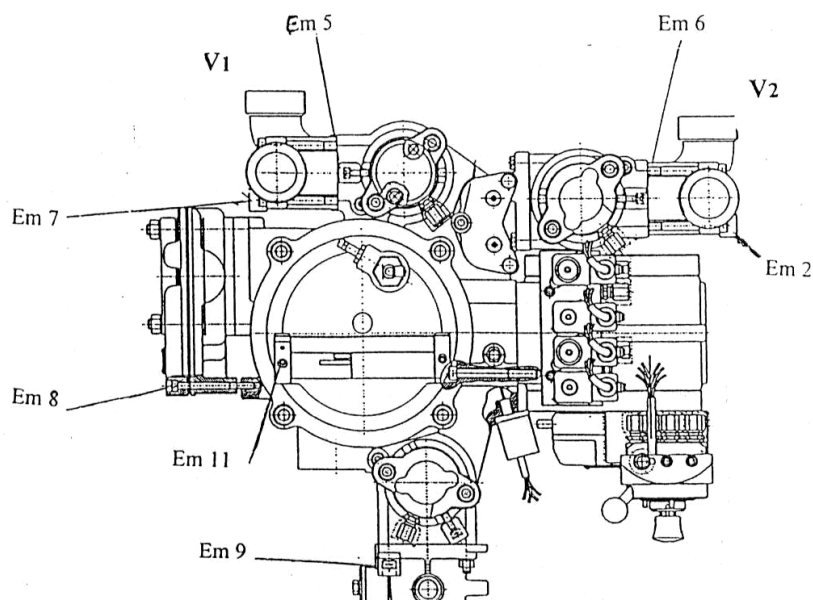


Schéma D

Configuration de livraison : V1 V3 U

V1 : Flexible plein N°1
 V3 : Flexible plein N°3
 U : Livraison non mesurée

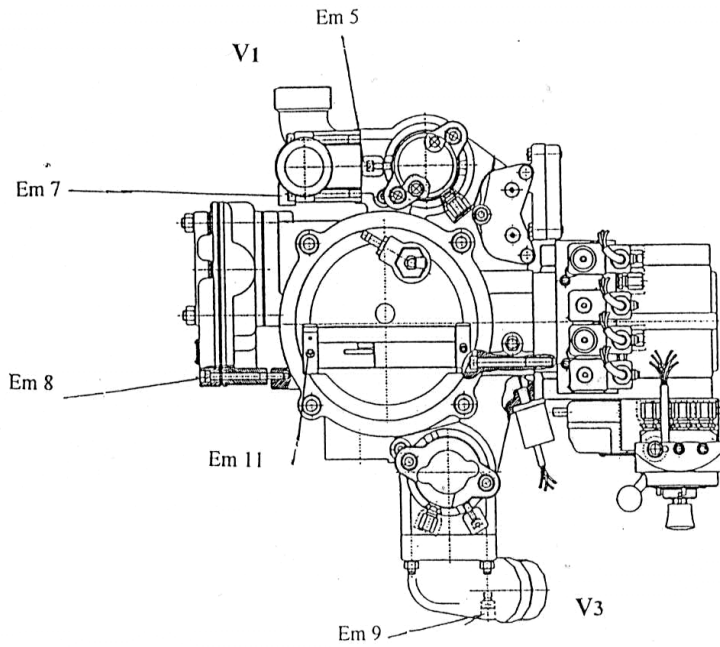
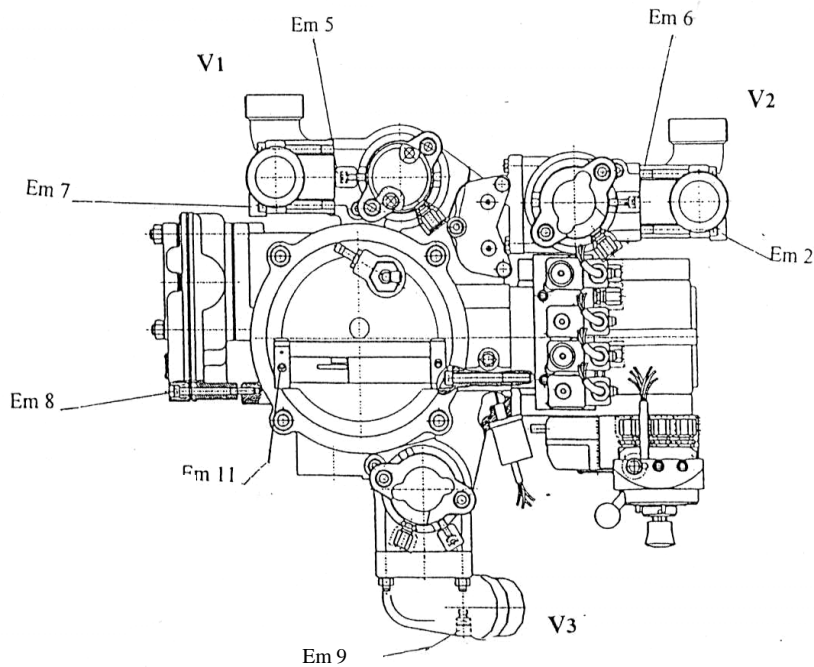


Schéma E

Configuration de livraison : V1 V2 V3 U


V1 : Flexible plein N°1
 V2 : Flexible plein N°2
 V3 : Flexible plein N°3
 U : Livraison non mesurée



Annexe 3 au certificat d'examen de type n° F-06-C-1201 du 12 septembre 2006

Ensembles de mesurage HAAR FRANCE types PRECIMA 800 EL et PRECIMA 800 M

PLAQUE D'IDENTIFICATION

	ENSEMBLE DE MESURAGE		<input type="checkbox"/>
	Haar.France		
CERTIFICAT D'EXAMEN DE TYPE	N°	<input type="text"/>	
	DU	<input type="text"/>	
TYPE	<input type="text"/>	N°	<input type="text"/>
		ANNEE	<input type="text"/>
P MINI	<input type="text"/>	bar	Q MINI <input type="text"/>
			m ³ /h
P MAXI	<input type="text"/>	bar	Q MAXI <input type="text"/>
			m ³ /h
LIQUIDES MESURES	<input type="text"/>	LIVRAISON MINI	<input type="text"/>
POINÇONS	<input type="text"/>	CLASSE D'ENVIRONNEMENT	<input type="text"/>